



## Comité Technique de Réseau – C.T.R. Service du Commissariat des Armées – SCA

23 juin 2022

### DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Commissaire Général, Mesdames, Messieurs,

Les élections professionnelles approchent. Une élection test a été réalisée début juin. Cette élection test fait apparaître des taux de participation faibles, très faibles pour le scrutin CAPSO. Si on ajoute à cela la communication des 5 derniers chiffres de l'IBAN, il est à craindre que la participation globale ne s'effondre.

Le SCA va être un acteur majeur pour ces élections puisqu'il sera le « support essentiel » dans les établissements. Quels sont les moyens spécifiques déployés pour l'organisation de ces scrutins ?

L'autre source d'inquiétude pour l'UNSA Défense concerne l'engagement pris par le SCA dans des démarches d'adaptation du service au contexte évolutif. Des groupes de travail réfléchissent sur la simplification et la digitalisation des processus et une évolution structurelle des composants de la chaîne en vue d'une plus grande productivité collective. Est-ce qu'à terme, ce nouveau mode d'organisation n'entraînera pas des suppressions d'emplois et que l'objectif de repositionnement des agents sur des fonctions plus valorisantes sera atteint ?

La fonction DAP - PM fait l'objet de plusieurs expérimentations au sein des Armées. L'armée de l'air expérimente la fonction Adp (hors CRDT et solde), l'armée de terre les saisies « complexes » (famille, logement) et la marine la fonction Adp PM. Même si aujourd'hui, ces expérimentations se font sans transfert de compétences, elles sont sources d'inquiétudes et de tensions auprès des personnels, tant civils que militaires. Il en va de même pour les agents des Espaces ATLAS qui mènent des actions de middle office en la matière.

Une réelle réflexion doit être menée concernant le circuit des dossiers RH afin d'obtenir un traitement dans des délais raisonnables pour les administrés et permettre aux personnels en charge du traitement de travailler dans la sérénité. En effet, les directives sont parfois contradictoires entre les centres experts (CISAP) et les DRH d'armées (ex : dossier Déclaration Individuelle de Situation Administrative).





Concernant les concessions, L'UNSA Défense s'interroge sur le devenir de la filière restauration. Le risque est que le nombre de personnes militaires qualifiées pour assurer l'alimentation sur les théâtres d'opérations extérieures soit insuffisant et que cette fonction de soutien ne disparaisse du champ de compétences du SCA pour être concédée à l'EDA comme c'est déjà le cas pour Abéché, Djibouti, Koulikoro, N'Djaména....

Le SCA prône le télétravail qui correspond aux directives ministérielles. L'UNSA Défense demande que le SCA maintienne cet engagement voire l'impose, même en période de vacances, pour tous les métiers qui le permettent comme cela a été le cas en période de pandémie afin de palier la flambée des prix des carburants et de limiter les déplacements en période de canicule limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Merci de votre attention.

